

3^{ème} « PREPA-METIERS »

Durée de la formation : 1 an

Diplôme préparé : Diplôme National du Brevet (série professionnelle)

Activités hebdomadaires (horaires indicatifs)

MATIERES	HORAIRES
Français	5h
Histoire-Géographie	3h
Mathématiques	4h30
Sciences Physiques	1h30
S.V.T	1h30
Technologie	1h30
Langue vivante 1 Anglais	3h
Langue vivante 2 Espagnol ou Allemand	2h30
Enseignement Artistique	1h
E.P.S.	3h00
Découverte Professionnelle	5h

Stages en entreprise : 2 périodes de 1 semaine

Coût de la formation

- gratuité des enseignements,
- tarif annuel du restaurant scolaire, pour un élève demi-pensionnaire : 505,65 €

Conditions d'admission

L'entrée en 3^{ème} « prépa-métiers » à l'enseignement professionnel est réservée aux élèves de quatrième de Collège. La demande est faite sous forme d'un dossier de candidature à constituer dans le collège. Il prend en compte la démarche et le projet de l'élève, son intégration éventuelle dans un dispositif spécifique, des éléments de savoir-être et l'avis des équipes pédagogiques et du chef d'établissement. En juin, une commission départementale étudie les dossiers. Les admis sont informés et peuvent donc procéder à l'inscription au lycée.

Les élèves de 3^{ème} « prépa-métiers » ne peuvent pas être internes.

Le nombre de places étant limité, il est fortement conseillé de faire des vœux dans différents établissements.

Le diplôme

Les élèves présentent le diplôme National du Brevet, dans la série professionnelle. Le français, les mathématiques, l'histoire-géographie/éducation civique et les sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie) sont des épreuves ponctuelles écrites de fin d'année. Par ailleurs, une épreuve orale notée sur 100 points permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre d'un des différents parcours éducatifs (santé, éducation artistique et culturelle, citoyen ou avenir) qu'il a suivis. Les autres matières sont évaluées dans le cadre du contrôle continu (évaluation par compétence)

Qualités requises

Etre un élève :

- volontaire,
- prêt à se remobiliser autour d'un projet de formation dans la voie professionnelle.

Débouchés

A l'issue de la classe de 3^{ème} « prépa-métiers », les élèves sont tous amenés à poursuivre des études pour obtenir un diplôme professionnel de type CAP ou Baccalauréat professionnel. Ils ont le choix entre la voie sous statut scolaire et l'apprentissage.

Le lycée permettant la 2^{ème} langue vivante, toutes les spécialités sont possibles.

